

Modification de l'horaire de cotation

La bourse informe que suite à un incident technique, l'horaire de cotation de la séance d'aujourd'hui 28 août 2018 a été modifié comme suit :

		Horaires de négociation			
Marché	Mode de Cotation/ Groupe	Pré-ouverture	Négociation	Fixing de clôture	Négociation au dernier cours
Marché Principal des titres de capital	Continu/ G11	11h30	12h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10
	Fixing/ G12/G99	11h30	12h00/13h30	-	13h30 - 13h35
Marché Alternatif des titres de capital	Continu/ G51	11h30	12h00-14h00	14h05	14h05 - 14h10
	Fixing /G52	11h30	12h00/13h30	-	13h30 - 13h35
Marché obligataire	Continu /G21	11h30	12h00 14h00	-	-
Hors cote - Titres de capital	Fixing /G13	11h30	12h00/13h30	-	-
Lignes secondaires sur le NSC	Fixing /G32 et G33	11h30	13h45	-	-

A partir du mercredi 29 août 2018, la séance de bourse se déroulera selon l'horaire habituel.